

Séance administrative

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Actes de la Société jurassienne d'émulation**

Band (Jahr): **66 (1962)**

PDF erstellt am: **21.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

SÉANCE ADMINISTRATIVE

1. Rapport d'activité

présenté par M. A. Widmer, secrétaire général

« Primauté de la culture » : telle est, Mesdames et Messieurs, la devise dont votre comité s'est inspiré dans ses travaux.

« **L'attitude favorable** à qui aborde la culture pour l'acquérir ou la répandre, est l'humilité de l'esprit et la générosité du cœur, écrivait naguère Daniel Anet. Car il n'est de culture que pour celui qui se connaît imparfait, incomplet et se met en route vers la plénitude. »

A la racine du mot culture, « il y a l'acte de cultiver... ». A son sommet, « nous trouvons culte... ». Et, s'il est vrai que le sens premier de religion, c'est relier, la culture, en son plein éclat, relie les hommes dans une communion heureuse.

Pas de culture possible, là où règne la discorde. Le premier acte de notre comité a donc été d'apaisement, de rapprochement. D'abord, au cœur de ces cellules fondamentales de notre société qui constituent les comités locaux. Nul n'ignore, en effet, que l'activité de plus d'une section était paralysée par de graves dissensions internes. Aujourd'hui la situation s'est améliorée de beaucoup.

Rapprochement aussi entre les futurs intellectuels du Jura. L'« Emulation » se propose de réunir à Bellelay, cet automne — la commémoration de Rousseau en fournit le prétexte — une classe de chacune des écoles moyennes du Jura : Gymnase français de Bienne, Collège Saint-Charles et Ecole cantonale de Porrentruy, Ecoles nor-

males de Delémont et de Porrentruy, Technicums de Saint-Imier et de Bienne. Les entretiens amorcés à cette occasion seront repris au cours de rencontres régulières appelées à promouvoir un véritable esprit de compréhension chez ceux qui assumeront demain, dans le Jura, les charges les plus lourdes de responsabilités.

La connaissance d'un passé commun, la claire conscience d'une même origine sont les meilleurs agents d'une réconciliation. C'est dans cette optique que nous avons conçu l'exposition : « Comment on vivait dans le Jura au temps de Jean-Jacques. » Nous ne voulons pas réduire cette évocation du XVIII^e siècle à la présentation d'un monceau d'archives ; nous désirons la réaliser dans la perspective dynamique que nous propose Jean Guéhenno lorsqu'il déclare : « Une tradition, c'est une masse de morts qui poussent à agir. »

Dans un cadre plus restreint, il importe que les sections s'associent à notre effort : nous les invitons à organiser chaque année une conférence sur un thème d'histoire jurassienne.

Nous attendons de l'école, et singulièrement de l'école secondaire, qu'elle aussi voue toute sa sollicitude à l'enseignement de l'histoire de notre pays. La requête que nous avons présentée à la Commission du brevet secondaire demande une meilleure préparation des professeurs dans ce domaine.

Si la connaissance du passé est « l'héritage à partir duquel l'homme réfléchit », elle ne constitue pas, à elle seule, la culture. Cette dernière est « l'ensemble des pouvoirs de l'homme sur les choses et sur soi » (Anet). Elle est de tous les temps. Rien d'étonnant, dès lors, si la Société jurassienne d'Emulation entend mettre autant de soin à la diffusion des valeurs culturelles de notre époque qu'à l'étude de celles du passé. Elle vous l'a prouvé en vous conviant ce matin à la conférence de M. Georg Schmidt et à la visite de la section de peinture moderne du musée de cette ville.

Parmi les mille questions que nous avons agitées dans nos séances, j'ai tenté d'en dégager quelques-unes pour vous montrer, Mesdames et Messieurs, la nature de nos préoccupations et l'esprit dans lequel nous recherchons la solution des problèmes qui nous sont proposés.

A ceux qui ne partagent pas notre manière de voir, nous disons, en toute simplicité, que nous sommes capables de nous tromper, mais soucieux de ne tromper personne et animés du seul désir de servir de notre mieux le Jura dans le domaine des lettres, des sciences et des arts.

2. Programme d'activité

présenté par M. Ch. Beuchat, président central

Mesdames,
Messieurs,

« Hâte-toi lentement, ne cours qu'un lièvre à la fois, travaille en silence et en profondeur, de préférence ! »

Comme vous l'entendez, notre philosophie s'efforce de rejoindre la sagesse de La Fontaine. Elle influence notre activité.

Grâce à un magnifique esprit d'équipe, dont je loue mes collaborateurs du Comité directeur, nous réalisons sans bruit, mais avec une foi posée et positive, notre double idéal :

« Réconcilier tous les Jurassiens en faisant de l'Emulation la maison de tous.

« Donner ou redonner à cette même association sa place, la première, dans la défense culturelle de ce pays. »

Il nous fallait d'abord faire le point et savoir où nous en étions et dans les affaires pécuniaires, ce nerf de la guerre même ici, et dans nos relations avec les sections.

Notre situation financière n'est pas brillante et nous ne disposons pas de grandes sommes. A peine pouvons-nous accomplir le nécessaire. Dans ces conditions, il me semble utile de rappeler à tous, Emulateurs ou autres Jurassiens, que la Société jurassienne d'Emulation n'a pas été fondée pour qu'elle devînt membre actif de toutes les sociétés de chant, de gymnastique ou fanfares du Jura. Le Pactole ne coule pas chez nous et il est vain de vouloir s'abreuver à notre fontaine, à la première soif venue. Pour notre part, nous disposons avec parcimonie et presque en avaries de ce peu d'argent qui est à tous et à personne. Lorsque la méthode aura porté ses fruits et que l'avoir de l'association permettra des largesses, nous tâcherons de pratiquer la générosité. Patience, patience, en attendant !

Nos relations avec les sections peuvent être qualifiées de bonnes. Il y a eu, ici ou là, quelques malentendus, heureusement écartés. C'est que le Comité directeur a décidé de se mettre au service de tous en camarade et en ami, non en domestique. Ce point de départ admis, tout devient clair et facile. Quelques sections se trouvent en voie de réorganisation et l'avenir semble prometteur. A ce point de vue, je me permets de féliciter publiquement notre secrétaire général, qui s'est démené sans compter pour redonner forme et vie à certains groupements en état d'hibernation. Nous espérons que l'année qui vient nous verra tous éveillés, actifs, bien portants.

Les membres collectifs commencent à arriver. Nous en parlerons tout à l'heure et vous pourrez décider en connaissance de cause. Quinze sections, trois ou quatre membres collectifs confèrent à une association un caractère spécial, que ne possèdent pas d'autres socié-

tés sœurs. Voilà pourquoi nous nous sommes permis de proposer aux trois grandes associations jurassiennes d'intérêt général, l'ADIJ, Pro Jura et l'Institut, une convention aux liens réels, mais assez lâches pour laisser à chaque groupe son indépendance et sa liberté de manœuvre. L'Emulation salue toute initiative, d'où qu'elle vienne, destinée à enrichir ou à conserver le patrimoine commun. Nous pensons, cependant, que le côté industriel, touristique ou matériel ne doit pas empiéter sur la vie intellectuelle et s'imposer d'abord, parce que les moyens pécuniaires sont plus importants ici que là. Avec notre maigre budget, nous ferions toujours figure de comparse et la plus vieille association jurassienne, fondée par des intellectuels en faveur du pur intellectualisme, mérite mieux. Elle revendique, pour elle, le domaine culturel proprement dit, heureuse, à l'occasion, de recevoir aide et protection de la part de ses sœurs. En retour, elle concède à ces mêmes sœurs le monopole industriel ou touristique, heureuse, à son tour, de leur apporter, à l'occasion, son concours le plus large et le plus franc. Telle fut l'intention qui nous a guidés lorsque nous avons dressé ce projet de convention. Clarté et précision à la base, voilà le principe ; indépendance de pensée et de conception, voilà la mise en pratique !

Cet automne, les Actes paraîtront, aussi vivants que possible. Dès l'année prochaine, nous pensons en renouveler la présentation. Comme nous le dirons tout à l'heure, à propos de la cotisation annuelle, nous tendons et nous tendrons de plus en plus à ce que ces Actes se suffisent à eux-mêmes et ne grèvent plus notre budget. Cela doit être possible, en élaguant l'inutile et en les rendant attrayants et de lecture facile.

Le prix scientifique sera décerné à la prochaine assemblée. Pour cette année, vu des tâches plus urgentes, nous avons renoncé au Prix des jeunes. Non point que leur activité, à ces jeunes, nous laisse indifférents ! Nous songeons, toutefois, à l'essentiel, à l'heure d'une réorganisation, et nous veillons à ne pas permettre, par la vertu du dispersément, à l'anecdotique de prendre le dessus sur le fondamental. En littérature, les petits poèmes qu'on nous présente généralement ne dépassent pas l'anecdote. Ils auront leur revanche plus tard.

Dans notre désir de marquer le réveil de l'Emulation et après l'inventaire de nos richesses et de nos possibilités, nous avons décidé de n'entreprendre qu'une chose par année, durant un certain temps, mais de bien l'entreprendre, en y consacrant la majeure partie du budget. Ainsi l'association affirmera son existence aux yeux de tous. Cette année, dite année Rousseau, nous mettons sur pied, pour l'automne, l'exposition itinérante, dont M. Erard va vous entretenir à l'instant. Nous toucherons, de cette manière, la majorité de la population jurassienne et l'effet de notre activité ne se limitera pas à quelques-uns.

A tort ou à raison, nous pensons à raison ! un pays s'affirme chez lui et au loin d'abord par sa pensée exprimée. Certes, les autres arts

ont leur valeur humaine, mais, à part des exceptions d'une rareté désespérante, ils ne dépassent guère les frontières du petit terroir ou, alors, ils ne sont plus du terroir. La littérature, au contraire, peut demeurer du terroir et se manifester au-delà des frontières. En conséquence, nous caressons un rêve que nous espérons réaliser ces prochaines années : créer un vrai prix littéraire (tous les cinq ans, tous les dix ans peut-être), capable de lancer un auteur, de lui permettre de percer et de se maintenir. Il faudra « alerter » la presse nationale et internationale. Une telle entreprise exigera une somme assez rondelette, d'où notre désir d'épargne et de thésaurisation ! En agissant ainsi, l'Emulation justifiera son existence et honorera ce pays beaucoup mieux qu'en dispersant ses efforts et ses fonds par petits gestes et petites sommes. Que vous en semble ?

3. Exposition itinérante :

« Comment on vivait dans le Jura au temps de Jean-Jacques Rousseau »

M. Erard définit brièvement l'esprit dans lequel cette exposition sera réalisée. Elle montrera l'état de civilisation et la vie quotidienne de l'ancien Evêché de Bâle au XVIII^e siècle. Qu'on le veuille ou non, Rousseau a marqué son temps et le nôtre.

Les thèmes seront pris des documents d'archives, présentés de manière concrète, facile à comprendre et dans l'esprit d'aujourd'hui. La difficulté réside naturellement dans le passage de l'idée à l'objet. Le Comité directeur s'entourera de gens expérimentés, afin de présenter les choses de façon vivante et agréable.

4. Adhésion à l'Alliance culturelle romande

L'Alliance culturelle romande, fondée ce printemps à Lausanne, se propose — selon l'article 2 de ses statuts — « d'établir une meilleure coordination des efforts dans le domaine de la culture et une collaboration efficace entre les personnalités, sociétés et institutions culturelles de la Suisse romande, tout en respectant l'autonomie des uns et des autres, l'indépendance des cantons et les fédéralismes.

« A cet effet, elle peut notamment

réunir des représentants des différents domaines de la culture afin de traiter de questions de collaboration culturelle romande ;
favoriser ou susciter des manifestations artistiques, intellectuelles, etc., utiles à la culture des cantons romands ;

créer des commissions qui ont pour tâche d'étudier telles ou telles questions de coordination culturelle romande et d'agir afin d'aider à la mise en place d'une solution pratique. »

Désireuse de maintenir le contact avec les milieux culturels de la Suisse romande et de s'associer à toute entreprise qui tend à la défense et à l'illustration de notre langue, le Comité directeur de la Société d'Emulation a délégué son président, son secrétaire et trois représentants de la section de Lausanne à la séance constitutive de l'Alliance et admis le principe de son adhésion à l'association. Cette adhésion, l'assemblée l'approuve sans réserve.

5. Admission de membres collectifs

M^e Auroi informe l'assistance que, se fondant sur l'article 9 des statuts : « La Société jurassienne d'Emulation peut recevoir, à titre de membres collectifs, des associations jurassiennes à but culturel », le Comité directeur a invité sept sociétés à devenir membres collectifs de l'Emulation.

L'Université populaire jurassienne, l'Association jurassienne des Amis du Théâtre et la Fédération des troupes de théâtres amateurs du Jura ont répondu favorablement à son appel. L'assemblée se réjouit de les accueillir au sein de l'Emulation.

6. Approbation des comptes

Pour la dernière fois, les comptes ont été établis par M. Ali Rebe-
tez qui, pendant trente-six ans, a géré les fonds de la société avec une
précision exemplaire. Après avoir rendu hommage à son prédécesseur,
le nouveau trésorier, M. André Sintz, commente les résultats de l'exer-
cice écoulé. Selon la proposition des vérificateurs, MM. Aubry et
Hayoz, les dits comptes sont approuvés.

7. Présentation du budget

L'examen du budget ne suscite aucune discussion.

8. Cotisations

Le coût de l'impression des « Actes » augmente d'année en année.
En outre, le Comité directeur se propose de vouer un plus grand soin
à la présentation extérieure du volume. La confection de clichés en
polychromie entraîne de grosses dépenses.

Pour équilibrer le budget, il serait heureux que la cotisation de
base fût portée à 9 fr. Personne ne s'y oppose.

9. Vérificateurs des comptes

MM. Hayoz, de Moutier, et Helbling, de Bâle, vérifient le compte du prochain exercice.

10. Membres soutiens

Si nous voulons contribuer de manière efficace à la diffusion de la culture dans notre région, si nous voulons mettre sur pied l'une ou l'autre manifestation à l'échelle jurassienne, il importe que nous disposions de plus d'argent.

Afin d'accroître nos ressources, nous avons songé à lancer un appel aux autorités municipales, aux communes bourgeoises et aux principales entreprises du pays. A celles d'entre elles qui accepteraient de nous aider, nous pensions conférer la qualité de membre soutien.

Ce projet, le conseil ne l'a pas retenu. Il a craint que la présence d'un trop grand nombre de représentants des pouvoirs publics, du commerce et de l'industrie dans nos assemblées ne modifiât le caractère des délibérations et n'imprimât une nouvelle orientation à l'Emulation, dont les objectifs doivent demeurer de caractère essentiellement culturel.

Nous demanderons donc simplement aux autorités communales et bourgeoises, ainsi qu'aux maisons de commerce les plus importantes, de soutenir matériellement nos efforts en tant qu'« Amis de l'Emulation ».

11. Divers

L'exposition « Rousseau » sera-t-elle présentée au public biennois ? A cette demande de M. Baumgartner, ancien maire de la cité du lac, M. Erard répond que l'« itinéraire » n'est pas arrêté définitivement, mais que le comité s'attachera à satisfaire le plus grand nombre possible d'Emulateurs.

La séance est levée à 16 h. 05.

COMPTE DE L'EXERCICE 1962-1963

(1^{er} février 1962 — 25 juin 1963)

Bilan

	Actif Fr.	Passif Fr.
Caisse	52.20	
Chèques postaux	992.42	
Banques	31 880.80	
Débiteurs	150.—	
Armorial du Jura — avance	19 016.62	
Fonds littéraire		20 000.—
Fonds scientifique		5 000.—
Fonds bibliothèque		2 200.—
Fonds folklore		1 500.—
Fonds armorial		15 000.—
Monument Fleury		196.70
Capital		8 195.34
	<u>52 092.04</u>	<u>52 092.04</u>

Pertes et profits

	Doit Fr.	Avoir Fr.
Frais d'administration	7 599.95	
Conseil, assemblée générale, délégations	3 925.30	
Sociétés correspondantes	188.50	
Subventions diverses	1 893.30	
Exposition Rousseau	1 787.35	
Bibliothèque	581.75	
Colloque de Bellelay	1 600.50	
Actes, bénéfice		3 384.75
Subvention cantonale		13 000.—
Intérêts de banques		553.45
Perte de l'exercice		638.45
	<u>17 576.65</u>	<u>17 576.65</u>

Subventions versées

	Fr.
— pour la création des « Trompettes de Jéricho », oratorio d'Albert Béguelin	100.—
— au Congrès national des Jeunesses musicales	250.—
— à l'Université populaire	500.—
— pour l'oratorio « La Nef abandonnée » d'Albert Béguelin	893.30
— pour le drapeau de la section de Lausanne	150.—
	<u>1 893.30</u>

Budget

	Charges Fr.	Produits Fr.
Actes, impression, brochage, expédition	18 500.—	
Administration générale	6 500.—	
Conseil, assemblée générale, délégations	2 500.—	
Sociétés correspondantes	200.—	
Subventions diverses	1 500.—	
Bibliothèque centrale	300.—	
Prix littéraire	3 000.—	
Exposition Rousseau	2 500.—	
Prix scientifique	500.—	
Cotisations		15 000.—
Annonces		7 000.—
Subvention cantonale		13 000.—
Intérêts de banques		500.—
	<u>35 500.—</u>	<u>35 500.—</u>

Tramelan, juin 1963.

Le trésorier central : A. SINTZ

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Les soussignés ont vérifié ce jour les comptes de la Société jurassienne d'Emulation, arrêtés au 25 juin 1963.

Ils ont constaté la concordance des écritures avec les pièces justificatives, ainsi que la présence effective des actifs énumérés dans le bilan final. De dettes, il n'y en a point.

Le compte de pertes et profits se solde par une perte de 638 fr. 45.

La fortune nette de la Société, qui était de 8833 fr. 79 au 31 janvier 1962, s'élève au 25 juin 1963 à 8195 fr. 34. Il convient d'y ajouter la fortune représentée par les différents fonds de l'Emulation, fonds qui se montent au total à 43 896 fr. 70.

Les vérificateurs proposent à l'assemblée générale de donner au trésorier et au Comité directeur, décharge de leur gestion.

Moutier, le 27 juin 1963.

En remplacement de

M. Charles Helbling :

Gagnebin, Bâle

Roger Hayoz, Moutier

